

# PSE 2

## Premiers Secours en Équipe de niveau 2

Répertoire spécifique : **RS5720** certificateur Ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer **Création** 15-12-2021

Code Certif Info N° **50872**

Prérequis : être détenteur du PSE1, ou d'une Formation continue PSE 1 de moins de 2 ans

### Objectifs de la formation :

L'unité d'enseignement "premiers secours en équipe de niveau 2" a pour objectif de faire acquérir à l'apprenant les capacités nécessaires afin de porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics de secours concernés.

### Compétences :

1 De prendre en charge une personne :

- présentant une affection spécifique ou une aggravation de sa maladie ;
- victime d'une atteinte circonstancielle ;
- présentant une souffrance psychique ou un comportement inhabituel.

2 D'assurer, au sein d'une équipe :

- l'immobilisation, totale ou partielle, d'une personne victime d'un traumatisme du squelette ;
- le relevage et le brancardage d'une victime, en vue de son transport.

3 De coordonner les actions de secours conduites au sein d'une équipe.

Par ailleurs, il doit être en mesure :

4 D'évoluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi.

5 D'assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour lui- 6 De réaliser un bilan et d'assurer sa transmission aux services appropriés.

7 D'adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime.

### Modalités pédagogiques :

Il s'agit d'une formation essentiellement pratique.

Apprentissage se fera par :

- un retour d'expérience et d'un apport de connaissance
- Une démonstration réalisé par le formateur
- Un apprentissage (le stagiaire refait le geste appris)
- Des cas concrets (situation ou le stagiaire met en place les connaissances apprises)

### Modalités d'évaluation :

Toutes les compétences sont évaluées et le certificat de compétences est délivré aux personnes qui ont :

- avoir suivi l'ensemble de la formation à la présente unité d'enseignement ;
- réaliser correctement, lors des séquences d'apprentissage, l'ensemble des techniques et des procédures abordées lors de la formation

• démontrer, lors des séquences de mises en situation, l'atteinte de l'ensemble des objectifs de la formation, en termes de capacités théoriques, pratiques et comportementales.

L'évaluation de certification, obligatoirement associée à une évaluation sommative, s'effectue en fin de formation.

### Les points forts de la formation :

Permet de devenir un secouriste

Type de parcours : collectif



**Information sur l'admission :**

- Dossier d'inscription à télécharger sur la page <https://ja-secourisme.fr/Formation-Secourisme/Formulaire/PSE2/InscriptionPSE2.html>
- Transmission du PSE 1 Initial et de la dernière Formation Continue PSE1

**Modalités d'admission :** La présente unité d'enseignement n'est ouverte qu'aux personnes âgées de plus de seize ans (les mineurs devant être autorisés par leurs parents ou par les personnes investies de l'autorité parentale)

**Tarif :**

- Tarif de la formation pour un particulier : 310 €
  - Tarif de la formation avec prise en charge : 370 €
  - Tarif de la formation pour un groupe (max : 12 personnes) : 3100 € + frais de déplacement et de stationnement

**Frais additionnels :** repas, transport et hébergement à la charge du stagiaire

**Déroulement de la formation :** horaires fixes et définis

**Formation en présentiel ou à distance :** présentiel uniquement

**Durée :** 28 heures de face à face pédagogique

**Rythme de la formation :**

4 Jours de formation:

- sur 2 week-end
- sur le week-end et jour férié
- pendant les vacances scolaire

**Modalités d'entrées ou de sorties :** à date prévue

**Délais d'accès à la formation :** à réception des documents demandés et du paiement de la formation (ou de la prise en charge).

**Modalités pédagogiques adaptées aux personnes en situation de handicap** Mise en place d'un protocole adapté en fonction du handicap si possible

**Accessibilité de l'action aux personnes en situation de handicap :** Oui, une étude de l'adaptation de la formation en fonction du handicap sera réalisé

**URL de l'action :** <https://ja-secourisme.fr/Formation-Secourisme/PSE2.html>

**Services annexes :**

- *Restauration : micro-ondes sur place, restauration rapide à proximité*
- *Hébergement : hôtels à proximité*
- *Transport : Tram et métro à 100 m de la salle*

**Documents remis en fin de stage :** en cas de réussite, certificat de compétences de Premiers Secours en Equipe de niveau 2

**Poursuite après le diplôme :**

Réaliser une formation continue PSE1/2 (FC PSE1/2) annuellement (avant le 31 décembre N+1)